



Ambassade d'Irlande
Service des Visas
4 Rue Rude
75116 Paris

VISA PERFORMANCE

Nous vous rappelons que votre demande de visa doit d'abord être faite sur internet.

Documentation nécessaire pour la demande de visa pour l'Irlande.
VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES DOCUMENTS LISTES CI-DESSOUS DOIVENT ETRE INCLUS POUR QUE LA DEMANDE SOIT TRAITEE.

Tous les documents doivent être **ORIGINAUX**.
Les documents photocopiés, faxés ou scannés ne sont pas acceptés.
Tous les documents (sauf relevés bancaires et bulletins de salaire) doivent être **écrits en ANGLAIS ou accompagnés d'une traduction.**

	Documents demandés
1.	Formulaire complété, signé et date par la personne demandant le visa.
2.	Votre passeport original, valable 6 mois après la date du départ d'Irlande.
3.	Deux photos passeport récentes.
4.	L'original ou une copie certifiée conforme de la Carte de Séjour / Carte de Circulation pour les Mineurs / Carte Spéciale , valable au moins 3 mois après la date du départ d'Irlande.
5.	Paiement (chèque ou mandat à l'ordre de "Ambassade d'Irlande") de €60. NB: Les demandeurs habitant la province doivent ajouter à leur dossier une enveloppe à leur nom et adresse, accompagnée d'un chèque de 8 euros pour un retour de leur passeport et autre document en recommandé. 4 rue Rude, 75116 Paris. Gratuit pour les époux (ses) /partenaires de ressortissant(e)s européen(ne)s
6.	Liste des dates et performances
7.	Une lettre originale de la société en Irlande qui vous invite, datée et signée, sur papier à entête officiel confirmant l'évènement et les dates de la performance. Cette lettre doit stipuler si votre hôte couvre les frais (transport, logement et dépenses) en Irlande. (a) votre présence à l'évènement (b) les détails de votre groupe/acte, ainsi que l'évidence d'autres performances dans le passé, dans votre pays et ailleurs. (c) la date de rentrée dans le pays où vous êtes résident. Note : La lettre doit être datée moins de 4 semaines avant la date de la demande.

8.	<p>Une lettre originale de votre EMPLOYEUR dans votre pays de résidence, datée et signée, sur papier à entête officiel confirmant :</p> <ul style="list-style-type: none"> (c) votre présence à l'évènement (d) les détails de votre groupe/acte, ainsi que l'évidence d'autres performances dans le passé, dans votre pays et ailleurs. (c) la date de rentrée dans le pays où vous êtes résident. <p>Note : La lettre doit être datée moins de 4 semaines avant la date de la demande.</p>
9.	<p>Si vous prenez en charge vos frais de voyage: les 3 derniers bulletins de salaire et les 6 derniers relevés bancaires indiquant votre adresse et un crédit suffisant pour votre voyage. Les sommes déposées juste avant la demande de visa ne sont pas prises en compte.</p>

11.	<p>Détails de toute demande de visa irlandais que vous avez demandé précédemment, y compris les refus.</p>
12.	<p>Si un visa d'entrée dans un autre pays vous a été refusé, merci d'en indiquer les détails.</p>
<p style="text-align: center;">Note aux Organismes de l'évènement</p> <p>En organisant un évènement auquel un des artistes nécessite un visa, il est recommandé que vous notifiiez le service des visas en avance avec les détails des dates et la liste des participants. Vous devez dans la mesure du possible nous détailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les raisons pour le choix de personne pour la performance • Comment la personne vous est connue • Si vous pouvez garantir la bonne foi de l'acte ou de la performance <p>Vous devez aussi préciser si vous serez responsable des frais (transport, hébergement et autres) pendant le séjour en Irlande.</p>	

Le Responsable du Service des Visas réserve le droit de demander des documents supplémentaires, si nécessaire, en support de la demande de visa. Un dossier complet ne garantit en aucun cas que le visa sera accordé.